



DOSSIER D'INSCRIPTION BNSSA

Photo
OBLIGATOIRE

Civilité (M. ou Mme) :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance (département et arrondissement inclus) :

Numéro de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code Postal :Ville :

E-mail :Portable :

Profession :Étudiant (filière) :

Comment nous avez-vous connu ?

Personne à prévenir en cas d'urgence :Téléphone :

FORMULES : En continu ou Intensive (BNSSA seul ou pack : PSE1+BNSSA / PSE1+PSE2+BNSSA)

☐ **EN CONTINU** : Entraînement le mercredi de 19h à 21h à la piscine de Chassieu (Hors vacances scolaires) du 01/10/2025 au 10/06/2026

Si formule « Classique », sélectionner la date de votre choix pour passer le PSE1 à l'UDPS 69

☐ Session 1 : Du 20 au 24/10/2025

☐ Session 2 : Du 27 au 31/10/2025

☐ Session 3 : Les 08, 09, 15, 16 et 22/11/2025

☐ Session 4 : Du 26 au 30/12/2025

☐ Session 5 : Les 03, 04, 10, 11 et 17/01/2026

☐ Session 6 : Du 09 au 13/02/2026

☐ Session 7 : Du 16 au 20/02/2026

☐ Session 8 : Les 28/02, 01, 07, 08 et 14/03/2026

☐ Session 9 : Les 14, 15, 21, 22 et 28/03/2026

☐ Session 10 : Du 06 au 10/04/2026

☐ Session 11 : Les 23, 24, 25, 30 et 31/05/2026

☐ **INTENSIVE** : (BNSSA + PSE1 inclus dans la session de votre choix)

SAISON 2025/2026			
Session	Dates	Lieu de formation	Date et lieu d'examen
☐ Session 1	Du 18 au 24/10/2025	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu	26/10/2025 au Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu



Unité de Développement des Premiers Secours du Rhône

UDPS69-SSL – 111-113 Rue du 1^{er} Mars 1943 – 69100 Villeurbanne

04.37.22.04.14 - contact@udps69.fr - Site internet : www.udps69.fr



☐ Session 2	Du 25 au 31/10/2025	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Nautique de Chassieu	01/11/2025 au Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu
☐ Session 3	Du 07 au 13/02/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Piscine Isabelle Jouffroy de Caluire-Et-Cuire	15/02/2026 à la Piscine Isabelle Jouffroy de Caluire-Et-Cuire
☐ Session 4	Du 07 au 13/02/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Nautique Pierre-Mendès France de Saint-Priest	14/02/2026 au Centre Nautique Pierre Mendès- France de Saint-Priest
☐ Session 5	Du 14 au 20/02/2026	Théorie + Secourisme : du 14 au 15/02/2026 à l'UDPS 69 Natation + Théorie + Secourisme : du 16 au 20/02/2026 au Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu	22/02/2026 à la Piscine des Vallons du Lyonnais de Vaugneray
☐ Session 6	Du 14 au 21/02/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Piscine des Vallons du Lyonnais de Vaugneray	22/02/2026 à la Piscine des Vallons du Lyonnais de Vaugneray
☐ Session 7	Du 04 au 10/04/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu	12/04/2026 au Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu
☐ Session 8	Du 11 au 17/04/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu	19/04/2026 au Kubdo de Sainte-Foy-Lès-Lyon
☐ Session 9	Du 11 au 18/04/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Kubdo de Sainte-Foy-Lès-Lyon	19/04/2026 au Kubdo de Sainte-Foy-Lès-Lyon
☐ Session 10	Du 20 au 26/06/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu	28/06/2026 au Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu
☐ Session 11	Du 22 au 28/08/2026	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu	30/08/2026 au Centre Aquatique Les Vagues de Mezieu



Unité de Développement des Premiers Secours du Rhône

UDPS69-SSL – 111-113 Rue du 1^{er} Mars 1943 – 69100 Villeurbanne

04.37.22.04.14 - contact@udps69.fr - Site internet : www.udps69.fr



☐ Formule avec **PSE2** (*Le certificat PSE 1 est nécessaire pour s'inscrire.*)

☐ Session 1 : Du 27 au 30/10/2025

☐ Session 2 : Les 22, 23, 29 et 30/11/2025

☐ Session 3 : Les 06, 07, 13 et 14/12/2025

☐ Session 4 : Les 03, 04, 10 et 11/01/2026

☐ Session 5 : Du 16 au 19/02/2026

☐ Session 6 : Les 21, 22, 28 et 29/03/2026

☐ Session 7 : Du 13 au 16/04/2026

☐ Session 8 : Les 16, 17, 23 et 24/05/2026

☐ Session 9 : Du 01 au 04/06/2026

La formation PSE 2 peut être financée par l'UDPS 69 en échanges d'un engagement de votre part sur nos Dispositifs Prévisionnels de Secours, en tant qu'équipier secouriste.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous faire la demande par mail. Nous vous transmettrons alors toutes les modalités.



Règlement des frais d'inscriptions 25,00 € (obligatoire)

- ☐ Chèque : N° Banque :
☐ En espèces
☐ Virement

FINANCEMENT

- ☐ BNSSA sans PSE1 : 460,00 €
☐ PSE1 + BNSSA : 610,00 €
☐ PSE1 + PSE2 + BNSSA : 760,00 €
(Ne pas oublier les frais d'inscription ↑)

Règlement des formations choisies :

Virement : IBAN : FR76 1027 8073 1100 0204 6380 783 BIC : CMCIFR2A. Date virement :
Intitulé virement :

- ☐ Chèque 1 : N°Banque :
☐ Chèque 2 : N°Banque :
☐ Chèque 3 : N°Banque :
À l'ordre de « UDPS 69 » (possibilité de régler en 3 fois sans frais par chèque en incluant les frais d'inscription de 25,00 €)

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur :

- que les indications portées sur ce dossier sont exactes,
- accepter les modalités de la procédure d'inscription, dont les mesures sanitaires en vigueur ;
- avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de ventes et notre règlement intérieur téléchargeables sur notre site internet www.udps69.fr.

et autorise l'UDPS 69 :

- à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image ou celle de mon enfant susnommé, réalisée lors descours ou manifestations extérieures de l'UDPS69, sur tous supports et sur tous formats.
- à diffuser et télécharger les photos ou films ainsi réalisés, sur le site internet de l'UDPS69 (www.udps69.fr) pour toutes les promotions de l'association.

Tout dossier non signé ou incomplet ne sera pas traité

Fait à le

Signature du stagiaire :

Si mineur, signature d'un représentant légal (NOM, Prénom) :